

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 - 19H00**

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du mercredi 3 juillet 2024 - 19H00. Adopté à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour*
- *Désignation du secrétaire de séance : Christine PERROT*
- *Information au conseil municipal des décisions du Maire :*
 - *Location d'un bien immobilier : bail de 12 ans portant mise à disposition d'un terrain - TOTEM France*
 - *Location de bois, terres et landes pour une durée de 10 ans à la Société de Chasse de Maubec « La Protectrice »*
 - *Demande subvention à l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan Rugby Héritage - construction de vestiaires sportifs au stade Louis RITOU*
 - *Demande de subvention auprès du Département au titre des Amendes de Police*

1. Projet de construction de vestiaires sportifs au stade Louis RITOU : demande de subvention à la Région Sud dans le cadre des investissements communaux

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire expose que le projet de construction de vestiaires sportifs au Stade Louis Ritou est estimé, en avant-projet sommaire, à 613 730 € HT. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de la Région Sud au titre des « Investissements communaux ».

Ce financement de la Région est conditionné à l'obtention d'une participation financière de l'Agence Nationale du Sport dont un dossier de demande subvention a été déposé par la commune et pour lequel l'instruction est en cours.

Source	Types d'aide	Montant prévisionnel
<i>Financements publics</i>		
Agence Nationale du Sport	Rugby Héritage 2023	100 000,00 €
Région Sud	Investissements des communes	50 000,00 €
<i>Auto-financement</i>		
Fonds propres		463 730,00 €
TOTAL HT		89 575,00 €

Adopté à l'unanimité

2. Projet de construction de vestiaires sportifs au stade Louis RITOU : demande de subvention au titre de la DETR 2024 et de la DSIL 2024

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour un montant HT de travaux estimé 613 730 €, et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour un montant HT de travaux estimé à 583 730 €.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération au titre de la DETR 2024 est le suivant :

Source	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<i>Financements publics</i>			
Etat	DETR	300 000 €	50 %
Etat	DSIL	175 119 €	29,19 %
<i>Auto-financement</i>			
Fonds propres		24 881 €	20,81 %
Emprunts		100 000 €	
TOTAL HT		613 730 €	100 %

Le plan de financement prévisionnel de cette opération au titre de la DSIL 2024 est le suivant :

Source	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR	291 865 €	50 %
Etat	DSIL	175 119 €	30 %
Auto-financement			
Fonds propres		16 746 €	20 %
Emprunts		100 000 €	
TOTAL HT		583 730 €	100 %

Adopté à l'unanimité

3. Convention d'accompagnement numérique sur mesure de l'incubateur des territoires avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Rapporteur : Frédéric MASSIP

L'Incubateur des territoires de l'ANCT accompagne les collectivités et leurs groupements dans l'accélération de leur transition numérique par le biais d'un accompagnement numérique sur mesure : concours humain et financier.

Ce dispositif consiste en l'accompagnement des collectivités sélectionnées pour :

- Identifier et hiérarchiser les besoins de la collectivité en matière de services numériques et de gestion et production de la donnée ;
- Identifier les solutions numériques adaptées qui répondent à ces besoins et peuvent être déployées sur le territoire ;
- Formuler des préconisations concernant le déploiement des solutions identifiées ;
- Identifier les ressources (humaines, financières, partenariales) mobilisables pour ce déploiement.

La commune de Maubec a sollicité cet accompagnement. Il convient pour cela de signer une convention de partenariat avec l'ANCT.

Adopté à 16 voix pour et 1 abstention (Marie-Line LLAMAS)

4. Versement d'une subvention 2024 à l'association La STRADA

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le rapporteur donne lecture du montant de 665 € proposé pour la subvention à verser à l'association La STRADA pour l'exercice 2024 et demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Adopté à l'unanimité

5. Convention « Fête des associations 2024 »

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Les communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Les Beaumettes, Oppède et Maubec ont organisé la fête des associations qui s'est déroulé le 7 septembre 2024.

La convention a pour but de définir les modalités de participation des communes organisatrices et d'en fixer les modalités.

Afin de financer la fête des associations sur la place du marché de Maubec-Coustellet pour l'ensemble des 5 communes, chaque commune signataire s'engage à reverser à la commune des Beaumettes, collectivité se chargeant du mandatement de l'ensemble des factures relatives à cette journée, 1/5ème du montant total de la prestation.

Adopté à l'unanimité

6. Fonds de concours 2024 : droit commun

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 28 mars 2024, instaurant les fonds de concours, définissant la répartition de ces derniers par commune membre et approuvant la convention d'attribution du fonds de concours ;

Vu les modalités et conditions de versement des fonds de concours aux communes fixées dans la convention annexée ;

Considérant le volet « droit commun » du fonds de concours 2024 pour un montant plafonné à 51 829 €,

Considérant les projets d'investissements de la Commune de MAUBEC désignés comme suit :

Désignation des réalisations / opérations subventionnées par LMV	Dépense subventionnée HT	Taux en %	FDC LMV 2024
Fonds de concours d'investissement 2024			
Construction de vestiaires sportifs – stade Louis RITOU	48 000 € HT	50 %	24 000 €
Cimetière – aménagements	6 850 € HT	50 %	3 425 €
Voirie – aménagements, sécurisation	48 808 € HT	50 %	24 404 €
TOTAL	103 6858 € HT	50%	51 829 €

Adopté à l'unanimité

Le Maire lève la séance à 19h55

le Maire,
Frédérie MASSIP

